
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2017/235/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/AN/ du 31 décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services publics ;

Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2015/227/PRG du 30 Décembre 2015 portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

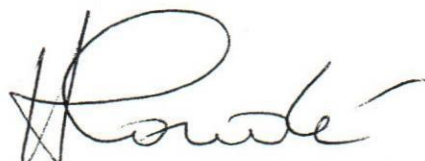
Article 1er : Monsieur Ibrahima Kourouma, en service à la Présidence de la République, est nommé **Ministre de la Ville et de l'Aménagement du Territoire**, en remplacement de Monsieur Louceny Camara, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Madame Diaby Mariama Sylla, Secrétaire Général du Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance, est nommé **Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance**, en remplacement de Madame Camara Sanaba Kaba appelée à d'autres fonctions.

Article 3 : Monsieur Sanoussy Bantama Sow, Ministre Conseiller à la Présidence de la République, est nommé **Ministre des Sports, de la Culture et du Patrimoine historique**, en remplacement de Monsieur Siaka Barry appelé à d'autres fonctions.

Article 4 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 23 AOÛT 2017



PROFESSEUR ALPHA CONDE